

Avril 2026

Document Commercial : Fiche Mensuelle

Crelan Fund Global Equity DBI-RDT

Gestionnaires du compartiment :



Michaël De Man



Stijn Plessers

Description du compartiment

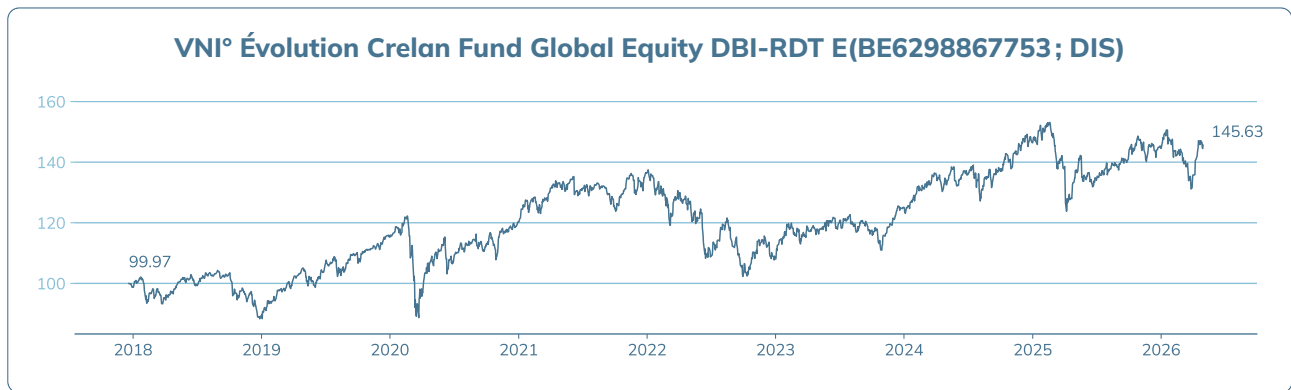
Crelan Fund Global Equity DBI-RDT est un compartiment de Crelan Fund, une SICAV belge, dont la société de gestion luxembourgeoise Luxcellence Management Company SA agit en tant que société de gestion, et pour lequel Econopolis Wealth Management NV intervient en tant que déléguataire de la gestion de portefeuille. Le compartiment vise à offrir aux investisseurs des rendements à long terme en prenant des risques modérés. Cet objectif est poursuivi en investissant dans un portefeuille diversifié d'actions, sans privilégier une région géographique spécifique ni un secteur d'activité particulier.

Vue d'ensemble du compartiment

General

Compartiment de :	Crelan Fund, une société d'investissement Belge
Date de lancement :	Décembre 2017
Horizon d'investissement :	5 ans
Devise :	EUR
Parts :	Distribution
Code ISIN Classe E Distribution :	BE6298867753
Encours :	EUR 113.46 M
Rapport de la VNI :	L'Echo, De Tijd
Frais de gestion et autres frais administratifs ou d'exploitation* :	1.1% (DIS)
Frais de transaction :	0.1% (DIS)
Commission de performance :	s.o.
Frais d'entrée :	max. 5.0%
Classification SFDR* :	Compartiment Article 8
Autorisé en :	Belgique

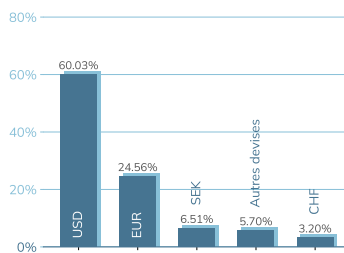
Valeur nette d'inventaire	E-Distribution				
BE6298867753	EUR 145.63				
Rendements Annuels E(DIS)	2025	2024	2023	2022	2021
BE6298867753	2.66%	20.40%	16.00%	-17.20%	18.40%
Rendements Cumulés E(DIS)	Year To Date°		Month To Date°		
BE6298867753	0.75%		8.50%		
Rendements Actuariels° E(DIS)	1 an	3 ans	5 ans	Depuis la création	
BE6298867753	12.43%	9.78%	5.25%	7.33%	



Avertissement : les rendements passés et l'évolution de la VNI ne constituent pas un indicateur fiable des rendements futurs ni de l'évolution future de la VNI. Les rendements et l'évolution de la VNI présentés tiennent compte des frais courants, mais pas des éventuels frais et taxes d'entrée et de sortie.

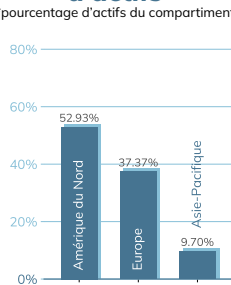
Répartition par devise

pourcentage du total*

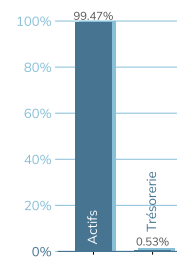


Répartition géographique d'actifs

*pourcentage d'actifs du compartiment



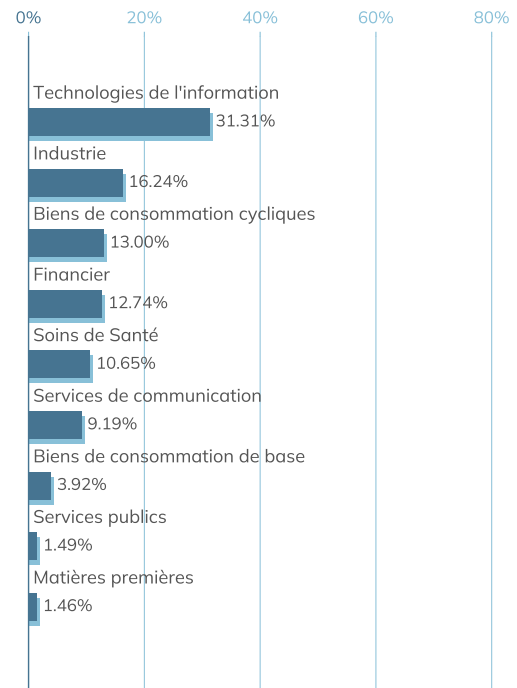
Allocation d'actifs



Aperçu d'actifs		% Total	Devise
1	NVIDIA CORP	4.69	USD
2	ALPHABET INC-CL A	4.55	USD
3	AMAZON.COM INC	4.47	USD
4	TAIWAN SEMICONDUCTOR-SP ADR	3.99	USD
5	APPLE INC	3.46	USD
6	APPLIED MATERIALS INC	2.59	USD
7	MICROSOFT CORP	2.56	USD
8	BROADCOM INC	2.48	USD
9	SCHNEIDER ELECTRIC SE	1.89	EUR
10	EPIROC — REGISTERED SHS -A-	1.86	SEK

Nombre de positions[°] : 76

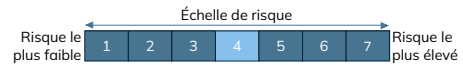
Répartition sectorielle d'actifs



Commentaire du gestionnaire

En avril, les gestionnaires ont procédé à plusieurs ajustements proactifs au sein du compartiment. La position dans le géant technologique Amazon a été encore renforcée. Les gestionnaires ont vu leur confiance rapidement récompensée par d'excellents résultats trimestriels, portés par une croissance accélérée et une forte rentabilité dans la division cloud, devenue essentielle. Par ailleurs, les gestionnaires ont décidé d'augmenter l'allocation aux marchés émergents. Du côté des ventes, ils ont pris des bénéfices sur la société pharmaceutique danoise Novo Nordisk, qui a connu un mouvement de hausse soutenu au cours du mois civil. La position dans le groupe industriel suédois Atlas Copco a également été réduite suite à des résultats d'entreprise indiquant des vents contraires sur les devises dans un environnement de marché quelque peu ralenti. En outre, après une précédente phase de croissance, il a été décidé de réduire partiellement l'exposition au fabricant de puces Taiwan Semiconductor. Avec cette rotation, les gestionnaires visent à maintenir le portefeuille positionné de manière optimale et à sécuriser de manière constructive les bénéfices des positions les plus performantes.

Risque



Dans l'indicateur de risque, il est supposé que vous détenez le Produit pendant la période de détention recommandée. Le risque réel peut varier considérablement si vous sortez d'un stade précoce et vous pourriez récupérer moins. La catégorie de risque 4 reflète un potentiel modéré de gain et/ou de perte du portefeuille. Cela s'explique par les investissements dans des actions et des obligations d'entreprises sans restriction géographique ou sectorielle. L'indicateur de risque synthétique constitue une ligne directrice pour le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. L'indicateur montre la probabilité que les investisseurs subissent une perte sur le Produit en raison de l'évolution des marchés ou d'un manque de liquidités pour effectuer les paiements. Risques pour ce Produit dont l'indicateur ne tient pas suffisamment compte, mais qui peuvent entraîner une baisse de la valeur nette d'inventaire du Produit : **Risque de change (risque que la valeur des investissements soit affectée par des fluctuations de change)** : Le risque de change est élevé. Étant donné que le Produit investit dans des actions sur les marchés mondiaux, la valeur nette d'inventaire peut être influencée par les fluctuations des taux de change des titres du portefeuille libellés dans d'autres devises que la devise d'expression du Produit. **Risques liés aux investissements dans les marchés émergents** : Ce risque est moyen. Il s'agit du risque associé à l'investissement dans des marchés émergents, qui présentent généralement une volatilité plus élevée que les marchés développés (matures) et dont la valeur peut augmenter ou diminuer soudainement. Dans certaines circonstances, les investissements sous-jacents peuvent devenir illiquides, ce qui peut limiter la capacité du gestionnaire à vendre tout ou partie des actions du portefeuille. Les marchés émergents peuvent disposer de systèmes d'enregistrement et de réglementations moins avancés que les marchés plus développés (matures), ce qui peut accroître les risques opérationnels. Ces marchés peuvent également connaître plus fréquemment des risques politiques et des conditions économiques défavorables. **Risques liés aux investissements dans les marchés frontières** : Ce risque est moyen. Il s'agit du risque associé à l'investissement dans des marchés frontières dont l'infrastructure juridique, judiciaire et réglementaire est encore en développement, ce qui crée une forte incertitude juridique pour les participants locaux et étrangers. La différence entre marchés frontières et marchés émergents est que les premiers sont considérés comme légèrement moins développés sur le plan économique. Certains marchés présentent un risque très élevé pour les investisseurs, qui doivent s'assurer, avant d'y investir, qu'ils comprennent bien les risques associés et que l'investissement est approprié. **Risque de durabilité** : Il s'agit d'un événement ou d'une circonstance ESG pouvant avoir, potentiellement ou réellement, un effet défavorable significatif sur la valeur de l'investissement du Produit.

Durabilité

Ce compartiment applique une politique d'investissement responsable basée sur quatre stratégies : exclusion négative^o, sélection fondée sur des normes^o, intégration ESG^o et une approche « best-in-universe » dans laquelle seules les entreprises présentant de solides scores ESG sont sélectionnées. En outre, les entreprises impliquées dans des activités controversées telles que la production d'armes, le tabac et l'extraction nuisible de pétrole et de gaz sont exclues. Le compartiment exerce également activement ses droits de vote afin de promouvoir la durabilité et la bonne gouvernance. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter la politique d'investissement durable de ce compartiment via le lien. Si vous souhaitez investir dans ce compartiment, il convient de tenir compte de l'ensemble de ses caractéristiques et objectifs durables.

Politique d'investissement

L'objectif du Produit est principalement de rechercher une croissance maximale du capital investi, principalement via des investissements en actions au niveau mondial, tout en veillant à ce que les actionnaires soumis à l'impôt des sociétés bénéficient de dividendes attractifs déductibles des revenus définitivement taxés. L'objectif du Produit est de distribuer annuellement aux actions de distribution au moins 90% des revenus encaissés par le Produit, après déduction des frais, commissions et coûts, conformément à l'article 203 C.I.R. 92 et à toutes les dispositions ultérieures y afférentes. Pour atteindre cet objectif, le Produit investit tant dans des sociétés actives sur des marchés développés (Europe, États-Unis et Japon) que dans des sociétés actives sur des marchés émergents et nouveaux (« marchés émergents et nouveaux ») avec un maximum de 10% dans ces derniers. Parmi les sociétés sélectionnées, au moins 80% sont exposées à des tendances à long terme, notamment : agriculture et alimentation, énergie, matières premières, TIC (technologies de l'information et de la communication) et activités répondant à la croissance, au vieillissement et à l'urbanisation de la population mondiale. Le Produit n'investit pas dans des actions de sociétés qui, sur la base des lignes directrices d'investissement éthique du Fonds de pension gouvernemental norvégien (Government Pension Fund Norway) (« Liste d'exclusion », telle que publiée sur le site de la Norges Bank (<https://www.nbim.no/en/responsibility/exclusion-of-companies/>)), sont exclues de l'univers d'investissement. Le Produit n'a pas de benchmark. Le Produit est géré activement. Le gestionnaire du portefeuille d'investissement dispose d'un certain pouvoir discrétionnaire dans la composition du portefeuille du Produit conformément aux objectifs et à la politique d'investissement. Dans une mesure limitée, le Produit peut également investir jusqu'à 10% de son portefeuille en instruments monétaires, parts d'organismes de placement collectif, produits dérivés, dépôts et liquidités. Le risque de change n'est pas systématiquement couvert. Les gestionnaires décident de couvrir ou non le risque de change, totalement ou partiellement, en fonction de leurs anticipations concernant l'évolution des devises par rapport à l'euro. Le Produit peut également investir dans des instruments financiers dérivés, y compris options, futures et swaps, etc. Les instruments financiers dérivés utilisés sont basés sur des actions ou des indices d'actions ou sur des valeurs mobilières comparables aux actions, sur des obligations ou des indices obligataires ou sur des liquidités en diverses devises. Cette liste n'est pas exhaustive. Ces opérations peuvent être réalisées aussi bien à des fins de couverture qu'en vue de la réalisation des objectifs d'investissement du Produit. Leur utilisation en tant que telle n'augmente pas le profil de risque du Produit. Le Produit promeut certaines caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du SFDR ainsi que de bonnes pratiques de gouvernance via une politique d'exclusions et d'intégration contraignante des critères ESG dans le processus d'investissement. Cette politique peut être consultée à l'adresse suivante : <https://www.crelan.be/nl/particulieren/product/crelan-fund-global-equity-dbi-rdt>. Bien qu'il ne poursuive pas d'objectif d'investissement durable, le Produit présentera une part minimale de 75% d'investissements durables. Le Produit présente un alignement minimal de 90% avec les caractéristiques E/S. Cette politique est obligatoire pour le gestionnaire du Produit. Une procédure en deux étapes est appliquée : Une étape visant à exclure certaines sociétés (principalement basée sur la Liste d'exclusion du Fonds de pension gouvernemental norvégien et le Global Compact des Nations Unies) ainsi qu'à exclure la liste IFC des exclusions et activités inadmissibles (par exemple des titres émis par des sociétés de droit belge ou de droit étranger dont tout ou partie des activités concerne les armes à sous-munitions) ; Un filtre ESG basé sur les scores ESG de Clarity AI : conservation des meilleurs émetteurs d'instruments financiers présentant le meilleur score de risque ESG et exclusion des sociétés ayant les scores de controverse les plus élevés en termes de gravité. Il s'agit d'un Produit à actions de distribution. Souscription et rachat : Quotidiens. Veuillez contacter votre distributeur pour l'heure de clôture.

Réglementation fiscale

Taxe boursière sur les ventes* : 1,32% (max. 4 000 €) (applicable uniquement à CAP).
 Taxe boursière sur les conversions* : CAP -> DIS : 1,32% (max. 4 000 €) ; DIS -> CAP : 0%.

* applicable aux personnes physiques résidant de Belgique

Avertissement

Le compartiment n'a été approuvé que pour la distribution en Belgique. Le prospectus et le document d'informations essentielles sont disponibles sur ce site internet. Le présent document est un document général destiné à un large public et ne se fonde pas sur des informations relatives à la situation personnelle du lecteur. Aucune évaluation des connaissances et de l'expérience du lecteur ni de sa situation financière ou de ses objectifs d'investissement n'a été effectuée. Il est donc possible que les instruments financiers mentionnés dans ce document ne soient pas appropriés ou adaptés au lecteur. Ce document contient exclusivement des informations sur les produits décrits et ne constitue pas un conseil en investissement. Le prospectus en vigueur (EN), le document d'informations essentielles (NL, FR, EN) et le dernier rapport annuel contrôlé (NL) de la SICAV peuvent être obtenus gratuitement auprès de Conventum TPS, 16, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg. Ces documents doivent être lus avant toute souscription. Le dernier rapport semestriel peut fournir des informations complémentaires. La valeur de ce produit peut être consultée sur le site De Tijd.

Plaintes :

- Service des plaintes de Crelan, ANT10103, Sylvain Dupuislaan 251, 1070 Bruxelles, ou via ce formulaire.
- Ombudsman en cas de litiges financiers, Ombudsfm ASBL, North Gate II, Boulevard du Roi Albert II 8 bte 2, 1000 Bruxelles, e-mail : ombudsman@ombudsfm.be.

La société de gestion de l'OPC a la nationalité luxembourgeoise. Elle peut décider de mettre fin à la commercialisation du compartiment en Belgique.

Les investisseurs peuvent obtenir un résumé de leurs droits (disponible en néerlandais, français et anglais) sur cette page internet.

Document commercial : il s'agit d'une communication publicitaire. Veuillez consulter le prospectus de l'OPCVM et le document d'informations essentielles avant de prendre une décision d'investissement.

Contact

Econopolis wealth management NV
Sneeuwbeslaan 20 BAL 12
2610 Wilrijk

Tel. +32 3 3 666 555
info@econopolis.be
www.econopolis.be
Editeur responsable : Michaël De Man, Econopolis Wealth Management NV

Termes techniques^o

Rendement actuariel	Le rendement annuel qu'un investisseur peut attendre d'un placement sur une période donnée, en tenant compte de la réinvestissement des revenus intermédiaires, tels que coupons ou dividendes.
Frais de gestion	La commission annuelle facturée par le gestionnaire de fonds pour la gestion du compartiment.
Fundsquare	Plateforme en ligne où sont publiées des informations financières sur les fonds et leurs valeurs nettes d'inventaire (VNI).
Classification SFDR	Sustainable Finance Disclosure Regulation. Cette classification indique dans quelle mesure un fonds intègre des critères de durabilité dans sa stratégie d'investissement.
VNI (Valeur Nette d'Inventaire)	Valeur unitaire du compartiment interne (par exemple à la date indiquée et dans la devise du fonds interne).
Nombre de positions^o	Nombre total de titres de la classe d'actifs susmentionnée dans le compartiment.
Sélection négative	Exclusion d'entreprises, notamment via la liste d'exclusion norvégienne.
Filtrage fondé sur les normes	Processus d'investissement dans lequel les entreprises sont examinées quant au respect de normes internationales, telles que celles des Nations Unies, et peuvent être exclues si elles ne respectent pas ces normes.
Intégration ESG	Stratégie visant à intégrer des critères Environmental (environnement), Social (social) et Governance (gouvernance) dans le processus d'investissement.
Month To Date	Indique le rendement ou la performance depuis le début du mois en cours jusqu'à la date de valorisation la plus récente (voir en bas sous « Données au »).
Year To Date	Indique le rendement ou la performance cumulés depuis le début de l'année civile jusqu'à la date de valorisation la plus récente (voir en bas sous « Données au »).
Biens de consommation de base	Produits que les consommateurs continuent d'acheter indépendamment de la situation économique, tels que aliments, boissons et produits de soin. Ils répondent à des besoins de base et présentent donc peu de fluctuations de la demande.
Biens de consommation	Produits dont la demande dépend fortement de la conjoncture économique, tels que voitures, voyages et articles de luxe. En période de croissance économique, la demande augmente, tandis qu'elle diminue souvent en période de récession.
Pays émergents	Il s'agit du marché financier d'un pays qui est resté en retard sur le plan du développement économique jusqu'à présent, mais dont les perspectives sont favorables.